

SOCIAL Le directeur licencié depuis hier, le comité d'entreprise réuni

Papeteries de Malaucène : les syndicats veulent rester concernés

*Ux Patis
17/05/2011*

MALAUÇÈNE

D'aucuns pensent qu'hier aux papeteries de Malaucène s'est tenue la dernière réunion du comité d'entreprise. Le directeur Jean-Marc Pavero, qui présidait l'assemblée, a été licencié dans la journée et les derniers salariés protégés ont reçu leur lettre recommandée le 9 mai dernier. S'ils ont toujours payés par Schweitzer-Mauduit, c'est en tant que personnel en reconversion. Jean-Marc Pavero a mentionné que dorénavant, le directeur des ressources humaines et le directeur financier suivront les affaires courantes ou représenteront l'entreprise au conseil des prud'hommes pour les audiences des 1^{er} et 15 juin à Orange suite à un recours déposé par les anciens de la machine à papier et les autres employés de l'usine.

En attendant, les élus du personnel et les représentations syndicales seront présents à la réunion de jeudi dans le cadre de la revitalisation, suite aux négociations boutées dans le cadre du plan de sauvegarde de l'emploi pour lequel la société américaine doit verser quelque 850000€, soit l'équiva-



alent de 3 Smic par salarié licencié, alors qu'il était prévu quatre Smic. Schweitzer-Mauduit obtenant un abattement pour avoir laissé l'usine alimentée en électricité.

La dépollution abordée

Suite au comité d'engagement qui réunit les banques, le cabinet de reclassement, l'Etat et la préfecture, sur les 300 emplois perdus à la fermeture des Papeteries, 57 ont été recréés. Mais l'argent ne sera versé aux entreprises qu'une fois les contrats à durée indéterminée signés.

La dépollution du site industriel, cinq fois centenaire, a aussi été abordée. Les pa-

petiers ne sont normalement pas associés au plan de gestion, même s'il a été entériné que le CE serait informé des conclusions.

Jean-Marc Pavero a révélé qu'il y a deux semaines des nouveaux prélèvements avaient été effectués. Les résultats seront connus courant juin et portés à la connaissance de Schweitzer-Mauduit, de la préfecture et de la mairie de Malaucène. Les premiers éléments du rapport ne laissent apparaître qu'une source de pollution. La seconde, relevée par le premier prélèvement, serait une ramification.

Bruno ALBERRO

Le secrétaire du comité d'entreprises Georges Pouilly souhaite que le syndicat puisse être impliqué jusqu'au bout.

REPÈRES

CONFIDENCES DE L'ANCIEN DIRECTEUR

■ Jean-Marc Pavero n'appartient plus à la société Schweitzer-Mauduit depuis ce matin. Il reste discret sur ses anciens employeurs. Directeur des Papeteries pendant quatre ans, il admet qu'il y a eu des erreurs de la direction : « Néanmoins, je n'ai pas de sentiment. J'avais dit en avril 2007, que je serai aussi dans la charrette des départs. Ça se vérifie. Pour la nouvelle usine de Pologne du groupe, n'ai pas participé au projet. Schweitzer-Mauduit m'avait donné une mission comme coordinateur d'amélioration continue. Je suis maintenant à la recherche d'un emploi. »

Revitalisation: 57 emplois créés

Jean-Marc Pavero a confié que 57 emplois auraient été créés sur le bassin. Des emplois nouveaux suite à des créations ou à un développement de l'entreprise. L'argent ne sera versé qu'une fois les contrats à durée indéterminée seront signés. Il en a évoqué 21 aux abattoirs de Carpentras, 10 dans une menuiserie, 6 à Sarrians, 6 autres

dans une société d'agence- ment ;

10 encore pour la création d'une succursale à Vaison, d'une société de contrôle de maîtrise.

Un restaurant de Malaucène a déposé aussi un dossier pour un salarié ; enfin un emploi s'ouvrirait s Vaison et Carpentras pour du contrôle dans l'immobilier.

MALAUCENE. Lundi matin, s'est tenu le dernier comité d'entreprise des Papeteries ; la boucle est bouclée...

Beaucoup d'amertume

■ « Ce lundi matin, on peut dire que c'est le dernier comité d'entreprise à s'être réuni, dans une usine vide, sacagée et polluée. Les derniers salariés protégés ont été licenciés samedi » exprime Jean-Marc Moulin, délégué syndical CGT au comité d'entreprise des Papeteries.

Il a des mots très durs pour dénoncer Schweitzer-Mauduit (SM) qui a mené à son terme la « démolition de l'usine, aboutissant à une catastrophe sociale et environnementale ».

Retour sur une fin voulue

« Il restait nous encore, pour pouvoir dire ce qui c'est passé ici et comment ça c'est passé. On a tout vécu, tout le long et on peut faire le bilan : il n'est pas bien glorieux ! »

Qu'éprouve-t-on quand on se trouve au milieu d'un champ de ruines ? De l'amertume ?

« Oui sans doute, mais pas seulement, et pas seulement contre notre employeur. Bien sûr, on a de l'amertume quand on pense qu'il a sacrifié une usine vieille de presque 500 ans, qui était rentable pour gagner quoi, 3 dollars de plus par action ? C'est lamentable ! Parce qu'il a été reconnu (par l'Inspection du Travail)

que le licenciement n'était pas économique... »

« Mais aussi amertume quant au rôle joué par l'Etat, quand on voit comment le ministre d'alors (NDRL : Christian Estrosi) s'est rangé au côté de S.M, en autorisant les licenciements. Ensuite, au lieu de faire pression pour que le site soit vendu à des repreneurs, l'Etat s'est retranché derrière « le droit du propriétaire » qui peut faire et défaire et même laisser en plan si ça lui chante... Alors oui, l'Etat spectateur et même complice, compte aujourd'hui ses nouveaux chômeurs ».

« Amers, nous le sommes aussi en pensant aux élus... Une partie a compris qu'il fallait se battre mais une autre partie a rapidement abdiqué ». Il est clair que le délégué syndical désigne plus particulièrement Dominique Bodon, maire UMP, pourtant un ancien des Papeteries. Enfin, Jean-Marc Moulin note que le directeur « qui a choisi de faire le sale boulot jusqu'au bout, se trouve finalement lui aussi mis à la porte ; tout le monde, du 1er au dernier, les DRH, le directeur, tous seront liquidés, ce qui prouve bien qu'on est rien pour eux ».

Un premier bilan de « la revitalisation » a été fourni ; l'employeur est censé compenser les emplois détruits en « aidant financièrement » à en créer d'autres mais : « La comptabilité est curieuse, on avance 57 emplois créés ; mais on intègre dans le calcul des nouveaux emplois qui ne sont pas des créations et d'autres qui ne concernent pas les anciens Papetiers (cf les abattoirs de Carpentras) ; bref à ce compte, on en arriverait à ce qu'il ait beaucoup plus d'emplois retrouvés que de détruits... On se demande pourquoi il y a encore du chômage en France ! »

Concernant les ex-salariés, les dossiers des 70 licenciés du 1er Plan Social vont être jugés le 1er juin prochain et ceux des 130 salariés suivants le 9 juin par les conseillers Prud'hommes, obligés de se déplacer au Tribunal d'Instance d'Orange, « le Conseil des Prud'hommes d'Orange est trop petit pour recevoir autant de monde »... A procès exceptionnel, soutien exceptionnel : un appel est lancé pour le jeudi 9 juin à partir de 13h, devant le tribunal, rue de Tourre.

MYRIAM STOCK